

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTROLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES

ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

PARAISANT LE MARDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS

Les Consultats suisses à l'étranger reçoivent le journal

ANNONCES: PUBLICITAS, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ABONNEMENTS: Un an Fr. 14.05 Six mois Fr. 7.05
Suisse Union postale > 26.— > 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

ANNONCES
suisse 30 ct., offres et demandes
de places 20 ct. la ligne,
étrangères 35 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance

Où la raison est une bonne affaire

La Fédération Horlogère du 20 juin a publié un article sur la rationalisation dans l'industrie et ses applications en Suisse, qui n'a peut-être pas suffisamment retenu l'attention du lecteur. Ce terme de rationalisation est si rébarbatif qu'on est tenté de passer, lorsque par malheur il tombe dans un titre. On aurait tort cependant, car il contient quelque chose dont on ne s'est peut-être pas assez préoccupé dans l'industrie horlogère. Il est vrai que les associations sont saturées d'études de toutes natures et qui réclament une solution immédiate. De plus, les hommes qui s'en occupent sont à la brèche depuis si longtemps qu'il serait cruel de leur demander de s'atteler à la solution d'un nouveau problème, si intéressant fût-il et encore qu'ils y consentissent. En passant, disons toute notre pensée: se rend-on bien compte dans la grande masse de nos industriels, des sacrifices que s'imposent les fabriques auxquelles on demande l'examen de questions générales dont bénéficie la collectivité? Nous nous permettrons un jour ou l'autre de reprendre cela, que nous n'introduisons ici qu'en parenthèse.

Un organe professionnel ne peut pas cependant s'embarrasser de ces considérations, mais doit s'efforcer de tenir ses lecteurs au courant des faits et des idées qui sont en relation avec la profession.

Les lecteurs qui n'auraient pas été rendus attentifs à l'article que nous avons rappelé, feraient bien de s'y reporter, car il donne en quelques paragraphes une idée claire de ce qu'on entend par rationalisation.

Comme en tant de choses, les Américains sont plus avancés que nous dans ce domaine.

Les Américains! Voilà bien l'ultime exemple! s'exclameront certains pessimistes. Nous ne sommes pas des Américains, nous avons d'autres conceptions industrielles, notre genre de vie est différent, nos procédés s'adaptent à notre caractère. La raison n'est certes pas péremptoire, mais si l'on raisonne ainsi, c'est qu'en Europe et dans notre industrie horlogère en particulier, on a toujours été individualiste à outrance, et, disons-le bien franchement, on ne croit pas volontiers qu'il y ait du bon à prendre chez le voisin. Or, l'étude de cette nouvelle science qui s'appelle la rationalisation demande l'abandon de cet individualisme invétéré, et une extériorisation, une objectivité doublée d'un grand sens critique. La force de l'habitude a empêché bien des progrès de se réaliser.

Nous connaissons des industriels qui, à leur retour d'Amérique, déclaraient qu'ils seraient tout disposés, dans l'intérêt de leur usine et des usines concurrentes, à laisser visiter leurs ateliers, et à discuter de leur organisation avec des collègues qui se prêteraient à une étude commune. Ils avaient eux-mêmes visité des usines aux Etats-Unis, en ne cachant pas leur qualité d'industriels.

« Un des aspects les plus caractéristiques de l'ac-

tivité des associations patronales aux Etats-Unis, est leur habitude d'échanger les informations et de procéder en commun à des recherches. » (*)

Cette citation n'ouvre-t-elle pas immédiatement des horizons très vastes aux yeux des industriels européens? Les recherches dont il est question, portent sur le coût de production, les prix, les questions de travail. Les Américains, qui ne voient pas petit, tout au moins dans le domaine des affaires, estiment que chaque individu a plus à gagner qu'à perdre à ce genre de commerce. Les chefs d'entreprises visitent les fabriques de leurs collègues, et rédigent des rapports détaillés pour critiquer les défauts qu'ils ont constatés et dont ils discuteront ensuite à leur prochaine réunion.

Nous avons appris avec un véritable plaisir que la Commission Romande de Rationalisation ne craint pas d'entrer dans cette voie et que des essais pratiques ont été tentés par 18 maisons. On ne nous dit pas quelles sont ces maisons, mais nous savons qu'une d'entre elles au moins appartient à l'industrie horlogère.

C'est une première prise de contact, et nous souhaitons que les usines qui ont le loisir de déléguer quelqu'un aux assemblées où l'on traite de ces questions générales ne se fassent pas faute de s'y intéresser, et ceci d'autant plus que la Commission Romande a émis le vœu que tous les participants à la vie économique suisse fussent invités à lui déléguer un représentant.

Union suisse du commerce et de l'industrie Chambre suisse du commerce

La Chambre suisse du commerce s'est réunie à Zurich le 22 juin. C'était la centième séance depuis sa constitution et le président, M. John Syz, a saisi cette occasion pour retracer l'activité de la Chambre, relever le nom de ceux qui l'ont dirigée et montrer brièvement la tâche que cet organe a accomplie pour le développement économique de notre pays; il a exprimé l'espoir qu'à l'avenir aussi, l'institution éminemment utile qu'est la Chambre suisse du commerce saura rendre les services qu'on attend d'elle.

L'ordre du jour comprenait d'abord les affaires annuelles courantes. Celles-ci liquidées, la Chambre suisse du commerce a passé à l'examen du projet de code des obligations révisé, plus spécialement des chapitres ayant trait à la société anonyme, à la société à responsabilité limitée et à la société coopérative.

Enfin, *last but not least*, la Chambre suisse du commerce s'est occupée de la double imposition dans le domaine international. Depuis quelque temps déjà, des pays étrangers se sont mis à imposer des entreprises situées en Suisse, qui n'avaient chez eux aucun établissement. La situation devient particulièrement grave, lorsque ces pays vont jusqu'à frapper de l'impôt des sociétés suisses pour les actions de sociétés étrangères qu'elles ont dans leur portefeuille. On voit sans peine les dangers que courent de ce fait le commerce et l'industrie. Cette pratique a pris récemment une acuité toute particulière et il devient essentiel de ne négliger aucun moyen pour y

*) *Les relations industrielles aux Etats-Unis*, H. B. Butler, B. I. T., Genève 1927.

parer. Or, la Chambre suisse du commerce est arrivée à la conclusion que le seul moyen efficace était la conclusion de traités sur la double imposition; de plus, il est indispensable que ces traités soient conclus par la Confédération. En effet, il faut offrir à l'étranger un certain intérêt aux négociations et les cantons, négociant séparément, ne sont pas suffisamment armés pour cela. Sans doute, y a-t-il les objections résultant de la souveraineté des cantons et de la diversité du droit fiscal de chacun d'eux. Mais, de l'avis de la Chambre suisse du commerce, ces objections ne devraient pas empêcher la réalisation d'une œuvre que l'importance des intérêts en jeu rend nécessaire. Le Conseil fédéral a déjà fait un premier pas dans ce sens en établissant, dans un arrêté de février dernier, la compétence constitutionnelle de la Confédération à la conclusion de tels traités.

**

Le lendemain se réunissait au Grand Hôtel Dolder à Zurich l'assemblée ordinaire des délégués de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, en présence de M. Musy, conseiller fédéral, qui a honoré la réunion de sa présence. Après avoir donné son approbation au rapport annuel du Vorort et aux comptes, l'Assemblée a élu, à la place de M. Contat, démissionnaire, M. Hermann Seiler, ancien conseiller national, à Brigue, qui représentera, comme M. Contat l'a fait, le canton du Valais dans la Chambre suisse du commerce.

L'assemblée a entendu ensuite un exposé magistral de M. G. Bachmann, président du Directoire de la Banque nationale suisse, sur l'introduction du monométallisme-or en Suisse. Etant donné l'importance et l'actualité de la réforme monétaire, pour notre pays et la compétence exceptionnelle de l'orateur, nous nous réservons de revenir sur ce sujet dans un prochain article et d'exposer les lignes essentielles de la conférence de M. Bachmann.

Pour terminer, M. Hultegger, 1er secrétaire du Vorort, a parlé de la revision du code des obligations, question qui est actuellement à l'étude au sein des sections de l'Union. Bien que la matière ne se prêtât guère à être résumée, M. Hultegger a su faire ressortir, dans un exposé qui nécessairement devait s'en tenir aux points essentiels, la réforme de notre législation sur les sociétés et montrer que le projet du Conseil fédéral était destiné à nous doter d'un droit qui, d'une manière générale, tient compte des formes actuelles de la vie économique. †

Douanes

Angola — Tarif douanier.

Le nouveau tarif douanier de l'Angola, entrera en vigueur le 1er juillet prochain.

Le territoire dénommé dans le tarif comme « Bassin conventionnel du Zaire (Congo) est situé au Nord de l'Angola, entre le Zaire et le fleuve Logé, qui se jette dans l'Océan à Ambriz.

Les droits pour les montres et la bijouterie sont:

N° du tarif	Bassin conv.	Angola Droits ad valorem
258 Montres de poche, de bracelets, etc.	10 %	20 %
259 Pendules, réveils, etc.	20 %	30 %
260 Pièces détachées et glaces	10 %	25 %
42 Or, argent ou platine ouvragés, non spécifiés	3 %	6 %
209 Bijouterie de métaux non précieux	25 %	40 %

Chili. — Surtaxe sur colis postaux.

La surtaxe douanière spéciale de 15 %, instituée par le Chili en mars 1925, est basée sur une loi

spéciale, indépendante de la loi sur le tarif douanier. Le nouveau tarif, entré en vigueur le 27 avril dernier (voir *Fédération Horlogère*, No. 24 du 24 mars écoulé), n'a donc pas affecté la loi sus-mentionnée qui reste applicable.

Etats-Unis. — Mouvements de montres.

Pour réprimer la fraude, la douane américaine vient de décider que les mouvements importés sans barillets (mainspring mechanisms) seront dorénavant dédouanés comme mouvements de montres (§ 367) et non comme parties de montres. Cette décision sera probablement appliquée immédiatement.

Etats-Unis. — Mouvements au-dessus de 19'''.

Les autorités douanières ont ordonné (T. D. 42,773 du 23 mai 1928) que les mouvements dépassant 19 lignes soient dorénavant classés sous position 368 du tarif, comme « mouvement d'horlogerie », la position 367 des « mouvements de montres » étant exclusivement réservée à ceux de 19 lignes et en-dessous.

Cette décision doit entrer en vigueur le 1er juillet 1928. Elle concerne, avant tout, comme on le voit, les mouvements pour montres-automobiles, pour montres-portefeuilles, pour pendulettes, etc.

France.

Régime douanier d'articles d'orfèvrerie.

Le tarif général des douanes est modifié ainsi qu'il suit:

Numéro du tarif	Désignation des marchandises	Tarif général minim.	
Ex 347.	Statuettes (a) et porcelaines de laboratoire (b)	80	20
	Parian et biscuits (b)	72	18
Ex 495.	Orfèvrerie d'or et de platine, d'argent et de vermeil (c)	28	7

(a) Sont compris sous la dénomination de statuettes tous objets représentant des personnages ou animaux et exclusivement destinés à la décoration, à l'exclusion de ceux susceptibles d'une autre utilisation, tels que porte-fleurs, candélabres, bonbonnières, tirelires, vide-poches, jardinières, jouets et tous articles qui, en raison de leur faible dimension ou des matières composites qui les constituent, rentrent dans la bimbeloterie.

(b) Les statuettes postérieures à 1600 et antérieures à 1830 sont admissibles aux taux anciens de 80 fr. en tarif général et de 20 fr. en tarif minimum, coefficient 5,4 lorsqu'elles sont en porcelaine couverte, et de 100 fr. en tarif général et 25 fr. en tarif minimum, coefficient 5,4 lorsqu'elles sont en parian ou biscuit.

(c) Sont admissible aux droits de 15 %, en tarif général, ou de 5 % en tarif minimum, de la valeur les articles d'orfèvrerie de fabrication postérieure à 1600 et antérieure à 1830, toutes justifications à cet égard devant être fournies à l'administration des douanes.

France. — Admission temporaire pour réexportation dans la Sarre.

La douane française consent à ce que les boîtes de montres au titre légal et à bas titre soient importées sous le régime de l'admission temporaire, lorsque ces boîtes sont destinées à être réexportées dans le Territoire de la Sarre après avoir été munies de mouvements.

Ces facilités sont accordées moyennant certaines formalités que le fabricant devra remplir notamment auprès du Directeur départemental des Contributions indirectes. Au demeurant, les boîtes en question n'auront pas besoin du contrôle français; le bureau de garantie les munira d'un poinçon d'identité.

Chronique des Associations patronales

Union centrale des Associations patronales.

La XXII^e assemblée des délégués de l'Union Centrale des associations patronales suisses a eu lieu à Bâle le 27 juin. 26 associations y étaient représentées.

Après la liquidation des affaires usuelles, l'assemblée a entendu un exposé de M. A. Carrard, Privat-docent à l'Ecole polytechnique fédérale, intitulé « Comment former des Chefs? ». L'exposé de M. Carrard, abordant les problèmes si actuels d'ordre psycho-technique, a été suivi avec le plus grand intérêt. Il sera publié dans le « Journal des Associations suisses ».

Organisations horlogères en Grande-Bretagne.

Au risque de commencer notre article par un truisme, nous devons relever ici le fait que l'in-

dustrie horlogère, c'est-à-dire la fabrication de la montre et de l'horloge, n'existe pour ainsi dire pas en Grande-Bretagne. Les résultats, publiés à la fin de l'année dernière, du recensement industriel permettent en effet d'établir qu'il n'y a, dans ce pays, aucune fabrique d'horlogerie importante. Cette industrie n'occupait, en 1924, que 3144 ouvriers et le nombre de montres manufacturées au cours de la même année s'élève à 4,800. A titre de comparaison et pour donner une idée du peu d'importance de l'industrie horlogère britannique, nous ne pouvons faire mieux que de reproduire le tableau suivant des importations en 1924:

Horloges	Nombre de pièces	Valeur £
complètes	3,838,500	669,000
mouvements	498,900	67,000
parties détachées		43,000
<i>Montres complètes</i>		
en or	261,100	278,000
en argent	461,500	172,000
autres métaux	3,492,900	527,000
mouvts. de montres	174,600	41,000
parties détachées		26,000

Les quelques constatations qui précèdent nous dispensent d'insister sur le fait qu'il ne saurait être question en Grande-Bretagne de l'existence d'organisations patronales et industrielles horlogères ayant une importance appréciable pour l'économie nationale du pays.

Il s'est formé néanmoins dans cette branche divers groupements dont le plus important est le « British Horological Institute ». En outre, les négociants en horlogerie sont admis membres de la « London Wholesale Jewellers' and Allied Trades' Association, Limited ». Nous mentionnerons également, pour être complet, la « Clockmakers' Company » et la « British Watch & Clockmakers' Guild ».

Le « British Horological Institute », qui a son siège à 35, Northampton Square, Clerkenwell, Londres E. C. 1 fut fondé en 1858 et compte plus de 460 membres. Le but de cette institution, ainsi que le définit ses statuts, est de « grouper les personnes qui s'occupent de l'art de la montre, de développer cette industrie et ses diverses branches, ainsi que de stimuler et d'encourager la production d'articles de qualité par la distribution de prix et de titres de distinction » « Fellow of the British Horological Institute ».

L'Institut met à la disposition de ses membres une bibliothèque aussi complète que possible de livres traitant des questions horlogères; il organise des conférences qui sont publiées ensuite sous forme de brochure dont un exemplaire est remis, à titre gracieux, à chaque membre. En outre, le B. H. I. accorde à ses membres certaines facilités en vue de l'essai d'inventions, de nouvelles machines, etc. Il possède un organe mensuel intitulé « Horological Journal » dont un service gratuit est fait à chaque membre.

A la tête de l'Institut se trouve un Conseil nommé par les membres à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle. Ce Conseil se réunit une fois par mois pour discuter des questions intéressant l'Association. La cotisation annuelle prélevée par l'Institut est de £ 1. 1.-. Sont admises seulement les personnes qui ont passé un examen théorique et un examen pratique d'horlogerie ou un examen de rhabilleur de première classe. Les candidats qui veulent être nommés membre à vie de la B. H. I. versent une finance unique de £ 10. 10.-.

Nous venons de signaler que l'Institut délivre des certificats et des titres honorifiques. Parmi les certificats, il y a lieu de citer le diplôme de rhabilleur qui peut être obtenu à la suite d'un examen théorique et pratique sérieux. Les candidats doivent avoir de bonnes connaissances des chronomètres, des montres à répétition, des chronographes et doivent être parfaitement au courant du réglage. L'Institut donne également des Cours d'Horlogerie par correspondance contre versement d'une cotisation de £ 2 ou 3 par cours. Des leçons de dessin sont également organisées par la B. H. I. Il existe enfin une médaille accordée chaque année au candidat qui a passé le meilleur examen, la « Silver Medal of the Worshipful Company of Turners ».

La « London Wholesale Jewellers' and Allied Trades' Association, Limited » est la seconde organisation de laquelle nous avons à parler. Elle compte 328 membres et vient d'avoir sa 34^e Assemblée annuelle. Comme son nom l'indique, cette Association n'est pas exclusivement une institution s'occupant de questions horlogères, mais parmi les Sous-Comités, il existe une instance portant le nom de « Watch and Clock Sectional Committee ». Cette Association s'occupe presque exclusivement de la sauvegarde des crédits. Son secrétaire permanent renseigne ses membres sur la situation financière et la solvabilité des

grossistes et des magasins. En outre, la Société se charge également du recouvrement de créances et le Comité de l'horlogerie tient les membres de l'Association au courant de son activité par la voie d'un périodique.

L'Angleterre est le pays dans lequel les corps de Métiers ont subsisté. Ils sont connus ici sous le nom de « Guilds » et sont enregistrés à la Corporation de la Cité de Londres. Ces Corps n'ont, pour ainsi dire, qu'un intérêt historique, mais la « Clock Makers Company », fondée sur une Charte accordée en 1631 par le Roi Charles I, se distingue par le fait que presque tous ses membres sont directement ou indirectement intéressés à l'industrie horlogère. On n'en saurait dire autant de certaines autres Corporations de la Cité de Londres. Elle organise des concours ouverts aux citoyens britanniques seulement et distribue des prix. Elle entretient un musée, possède une bibliothèque et des fonds considérables. Son activité principale consiste avant tout à s'occuper d'affaires de charité en faveur d'ouvriers et d'ouvrières de l'industrie horlogère.

La « British Watch and Clockmakers' Guild » est une organisation d'ouvriers horlogers. Elle organise également des conférences, s'occupe des questions d'apprentissage et de charité.

Chronique sociale

Les prix de détail et le coût de la vie en Suisse au mois de mai 1928.

(Communiqué par l'Office fédéral du Travail).

Sur 67 articles (denrées alimentaires et combustible) compris dans le relevé mensuel, 26 présentent le même prix moyen, 17 un prix moyen plus élevé et 24 un prix moyen moins élevé qu'au mois précédent. 8 articles ont subi une hausse moyenne et 11 une baisse moyenne de plus de 1 %. La viande de veau a augmenté de prix dans plusieurs communes. Dans quelques-unes, on signale une légère hausse sur les flocons d'avoine, le riz et les pommes de terre du pays. Par contre, la plupart des communes participant au relevé enregistrent une baisse du beurre de table et du beurre de cuisine. La viande de porc fraîche et fumée, ainsi que le lard fumé, ont subi des réductions de prix dans un grand nombre de communes. Dans quelques-unes, il en a été de même du fromage maigre et du saindoux. Quant au combustible, on a constaté un fléchissement des prix sur certaines sortes de charbon.

Des huit catégories de denrées alimentaires qui entrent en compte dans l'indice du coût de la nourriture, les catégories « œufs », « viandes », « pain » et autres produits de céréales, « sucre et miel », « café et chocolat », sont restées inchangées par rapport au mois précédent. La catégorie « produits laitiers » a subi une diminution de 1 %, les prix du beurre ayant baissé. La catégorie « graisses et huiles » a également fléchi de 1 %. La catégorie « pommes de terre et légumes à cosses » est par contre légèrement montée (1 %). Ces changements de prix se neutralisent à peu près dans le calcul de l'indice du coût de la nourriture. Celui-ci était en mai comme en avril de 56 % plus élevé qu'en juin 1914. Par rapport à mai 1927, on ne constate pas de changement.

Les résultats obtenus pour chacune des 34 communes qui participent au relevé confirment que le coût de la nourriture n'a que très peu varié au cours du mois de mai. Cette catégorie de dépenses est restée au même chiffre dans 15 communes, a augmenté de 1 % dans 4 et a diminué de 1 % dans 15.

L'indice du combustible a baissé de 1 %; cette diminution est due à la baisse saisonnière de certaines sortes de charbons. Comparativement à juin 1914, le combustible a renchéri de 37 % contre 38 % le mois précédent. Le chiffre de cette dépense a baissé de 3 % depuis mai 1927.

En ce qui concerne le vêtement, on considère comme inchangé le chiffre obtenu le mois précédent, lequel accusait un renchérissement de 66 % depuis juin 1914.

La hausse des loyers par rapport à juin 1914, qui résultait du relevé exécuté en mai 1927, a été reprise sans modification jusqu'au mois d'avril de cette année dans le calcul de l'indice du coût de la vie. Il a été procédé au cours du mois dernier à un nouveau relevé des taux de loyers. On enregistre à présent, par rapport à juin 1914, un renchérissement moyen de 90 % pour les villes de 100,000 habitants et plus, de 59 % pour les autres villes considérées et de 77 % pour l'ensemble de ces localités. Par rapport à mai 1927, on constate un renchérissement moyen de 2,5 % pour les villes de 100,000 habitants et plus, de 1,8 % pour les autres villes et de 2,2 % pour l'ensemble des villes prises en considération.

Pour le calcul de l'indice, on a tenu compte des anciens et des nouveaux logements habités, en proportion de leurs nombres respectifs. Aussi les variations de l'indice dépendent-elles non seulement des changements survenus dans le taux des loyers des logements déjà compris dans le relevé précédent, mais encore des changements survenus dans la proportion respective d'anciens et de nouveaux logements.

La variation subie par l'indice des loyers n'a que faiblement influencé l'indice général. La nourriture, le combustible, le vêtement et le logement présentent en bloc, par rapport à juin 1914, un renchérissement de 60 %, comme au mois précédent et au mois de mai de l'année dernière.

Chronique du travail

La situation du marché du travail en Suisse en mai 1928.

(Communiqué par l'Office fédéral du travail).

Les offices du travail ont compté à fin mai 1928, d'après le relevé statistique exécuté à cette date, 6410 personnes en quête d'un emploi, soit 500 de moins qu'à fin avril, et 4126 emplois vacants, soit 728 de moins qu'à fin avril. Ainsi donc, le chômage a diminué au cours du mois de mai; c'est dire que la situation du marché du travail a continué à s'améliorer. La saison en est la principale cause. Depuis l'année 1921, on n'avait jamais enregistré si peu de personnes en quête d'un emploi. Il n'est guère à prévoir que le chômage diminue encore sensiblement ces mois prochains; son niveau actuel est très bas, qu'on le considère comme résultant des fluctuations économiques ou comme résultant des fluctuations saisonnières. Ce qui subsiste de chômage résulte en grande partie de diverses autres causes. Quant aux emplois vacants, c'est en conséquence de la saison qu'il en restait moins de non pourvus à fin mai qu'à fin avril.

Le nombre des demandes d'emploi a diminué dans presque tous les groupes professionnels; mais la diminution n'a été grande dans aucun.

Par rapport à l'année passée, le chômage a baissé dans tous les groupes professionnels, voire considérablement dans la plupart. La baisse a été surtout marquée dans l'industrie des métaux et machines (— 732), dans le commerce et l'administration (— 417), dans l'industrie horlogère (— 370).

Dans l'industrie des métaux et machines, le marché du travail a continué à suivre une marche favorable. Bon nombre de métiers trouvent difficilement de la main-d'œuvre qualifiée en suffisance.

Dans l'industrie horlogère, on constate une nouvelle amélioration. Le nombre des demandes d'emploi a diminué. Il était de 99 à fin mai, contre 138 à fin avril et 469 à fin mai 1927.

Bibliographie

Cours de réglage, par Alfred Vuilleumier, maître de réglage à l'École d'horlogerie du Technicum de La Chaux-de-Fonds, avec la collaboration de ses collègues et revu par M. Paul Berner, directeur de l'École. En vente chez E. Magron, éditeur, Bienne. Prix: 4 francs.

Cet intéressant travail, bien imprimé et abondamment illustré, a été publié par le Technicum lui-même. Il compte 54 pages, grand format et est composé de parties dues à l'auteur et à ses collègues; d'autres parties signées « Paul Berner » et enfin d'autres empruntées au classique « Réglage de précision » par C. Billeter. L'ensemble forme un joli cahier et est très approprié à l'enseignement.

Registre du commerce

Raisons sociales.

Modifications:

18/VI/28. — La raison « Fritz Mühlemann, succ. de Ls. Pfyffer » est radiée. Actif et passif repris par Jean Pochon et Cie, succ. de Ls. Pfyffer, soc. com. (J. P., de Berne, associé indéf. respons., Fritz Mühlemann, d'Aeffligen, Berne, associé com. pour fr. 30,000), horlogerie, bijouterie, orfèvrerie, Rue de Lausanne, Fribourg.

18/VI/28. — Leo Hägler est sorti de la soc. n. coll. Heuer, Sury et Cie, fabrique de boîtes, Bienne.

18/VI/28. — Ernest Méroz est sorti de la soc. n. coll. Edmond Méroz et ses fils, exploitation d'un atelier de pierres fines pour l'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.

18/VI/28. — La soc. n. coll. « J. H. Hasler et fils », fabrication d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds, modifie sa raison sociale en celle de J. H. Hasler et fils, Montres Calendar (Calendar Watch).

19/VI/28. — L. M. van Moppes et Sons, Succersale de Genève, commerce de diamants bruts pour l'industrie et toutes pierres nécessaires pour l'horlogerie. Siège principal à Londres, Gardiner House, 10/14 Charterhouse Street, E. C. 1). Louis Meyer van Moppes s'est retiré de la maison et remplacé par Lewis-Edward van Moppes, sujet brit. Les locaux de la succurs. de Genève sont transférés à la Rue de la Corratierie, 3. La procuration conférée à S. H. Kahl retirée et transmise à Marc Cougnard, de Genève.

18/VI/28. — Girard frères, succ. de Girard-Schild, fabrique de boîtes, soc. n. coll. Granges. Walter Girard, décédé, est sorti de cette société.

22/VI/28. — La soc. n. coll. « Aubry frères », fabrication d'horlogerie, Noirmont, modifie sa raison sociale en celle de Aubry frères, Montres Ciny (Aubry brothers, Ciny Watch).

21/VI/28. — La soc. com. « Gebrüder Buser et Cie, (Buser frères et Cie.), (Buser Brothers et Co.), ébauches et finissages, Niederdorf, est dissoute; actif et passif sont repris par Gebrüder Buser & Cie, Aktiengesellschaft (Buser frères et Cie, Société Anonyme) (Buser Brothers & Co., Limited), soc. an. cap. soc. fr. 200,000 nom., fabrication et commerce d'horlogerie, etc. Cons. adm.: Hans Buser-Bouget, John Buser-Feuton, tous deux de Waldenbourg. Dr. Louis Niquille, de Charmey, Niederdorf.

22/VI/28. — Samac S. A., horlogerie, etc., Genève. Le cap. soc. est réduit de fr. 110,000 à 44,000 nom. Robert Müller, administrateur, est radié. genre de commerce est modifié en: commerce montres pour automobiles, etc.

Radiations:

16/VI/28. — A. Biberstein, fabrique d'ébauches finissages, Bienne-Boujean.

18/VI/28. — César Muri, atelier de sertissages, 1 Chaux-de-Fonds.

22/VI/28. — Marie Walch-Badertscher, commerce de montres, Berne.

Faillites.

Etat de collocation.

Débiteur: Rohner Hans-Albert, horlogerie, Chemin du Haut 72, Bienne. Délai pour action en opposition: 3 juillet 1928.

Clôture de faillite.

22/VI/28. — Eggmann Jules, fabricant d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.

Concordats.

Sursis concordataire et appel aux créanciers:

22/VI/28. — Minoli Robert, industriel, Renan. Délai pour productions: 20 juillet 1928. Assemblée des créanciers: 11 août 1928. Commissaire: Me. Nicolas Frepp, avocat, Stmrier.

22/VI/28. — Minoli et Geiser, soc. n. coll., fabrication de pierres fines, Renan. Délai pour productions: 20 juillet 1928. Assemblée des créanciers: 11 août 1928. Commissaire: Me. Nicolas Frepp, avocat, Stmrier.

Homologation du concordat:

14/VI/28. — Schmoll frères et Cie, fabrique d'horlogerie, Bienne.

13/VI/28. — Mathez Ariste, fabricant d'horlogerie, Tavannes.

Registre des régimes matrimoniaux.

21/VI/28. — Charles Octave Vuilleumier, de La Sagne et Tramelan-dessus, associé indéf. respons. de la soc. com. « Octave Vuilleumier et Cie », La Chaux-de-Fonds, fabrication de boîtes de montres argent et plaqué or, et son épouse Rosine-Ida née Amez-Droz, ont constitué des biens réservés en faveur de l'épouse, conf. art. 190 et ss. CCS.

Dessins et Modèles

Dépôts:

No. 42509. 28 avril 1928, 17 h. — Ouvert. — 2 modèles. — Barettes à ressort pour boîtes de montres-bracelets, destinées à fixer les rubans. — Oliva A.-G., Soleure (Suisse).

No. 42518. 2 mai 1928, 18 h. — Ouvert. — 1 dessin. — Cadrons décorés. — Jean Singer et Co., La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataires: W. Schlee et Co., La Chaux-de-Fonds.

No. 42526. 5 mai 1928, 17 1/4 h. — Ouvert. — 3 modèles. — Cadrans avec aiguilles pour montres et pendulettes. — Manufacture des Montres Niton S. A., Genève (Suisse). Mandataires: Imer et de Wurstemberger ci-devant E. Imer-Schneider, Genève.

No. 42529. 26 avril 1928, 19 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Bracelet pour montre. — Wilh. Grözinger, Zurich (Suisse).

No. 42532. 7 mai 1928, 12 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Compteur de téléphone pour abonnés. — Pierre Junod, Corgémont (Suisse).

COTES

29 Juin 1928

Métaux précieux

Argent fin en grenailles fr. 121.— le kilo.
Or fin, pour monteurs de boîtes > 3525.—
» laminé, pour doreurs > 3600.—
Platine > 17.50 le gr.

Pour platine fourni par les clients, majoration actuelle de fr. 3.50.

Boîtes or et bijouterie, Cote No 4 en vigueur dès le 15 février 1928.

	Comptant		A terme	
London	26 juin	27 juin	26 juin	27 juin
(Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg. en L. stg.)				
Antimoine spéc.	59.10-60	59.10/-60	—	—
Cuivre	62.19/4 1/2	63.3/1	63.0/7 1/2	63.2/6
» best selected	66/-67.5/	66.-67.5/	—	—
» électrolytique	68.10/-69	68.10-69	—	—
Etain	207.7/16	210.12/6	205	207.17/6
Plomb anglais	22	22	—	—
» étranger	20.10/	20.13/0	20.13/9	20.17/6
Zinc	25.3/9	25.8/9	25.1/3	25.5/

Paris 23 juin 26 juin 27 juin
(Ces prix s'entendent en francs français par kg. 1000/1000)

Nitrate d'argent	381	381	381
Argent	560	500	500
Or	17.400	17.400	17.400
Platine	72.000	72.000	72.000
» iridié 25 %	141.500	141.500	141.500
Iridium	340.000	340.000	340.000

(en francs français par gramme).

Chlorure de platine	30,20	30,20	30,20
Platinite	35,30	35,30	35,30
Chlorure d'or	9,20	9,20	9,20

London 23 juin 26 juin 27 juin
(Ces prix s'entendent par once troy (31 gr. 103) 1000/1000).

Or (shill.)	84/10 1/2	84/10	84/10 1/4
Palladium (Lstg.)	10.15/	10.15/	11.15/
Platine (shill.)	340/	340/	340/
(par once standard 925/1000 en pence)			
Argent en barres	27 3/8	27 7/16	27 9/16

New-York 23 juin 26 juin 27 juin
(Ces prix s'entendent en cents par once de 31 gr. 103).

Argent en barres	59 7/8	60 1/8	60 1/8
------------------	--------	--------	--------

Cours de diamant brut.

(Prix de Bourse au comptant pour le gros).

Diamant boart fr. 10.30 à 10.50
Qualités supérieures fr. 0.30 à 1.— par carat en plus
Eclats de diamants fr. 9.— à 9.40

Cours communiqués par Lucien Baszanger, Genève.

Change sur Paris fr. 20.30

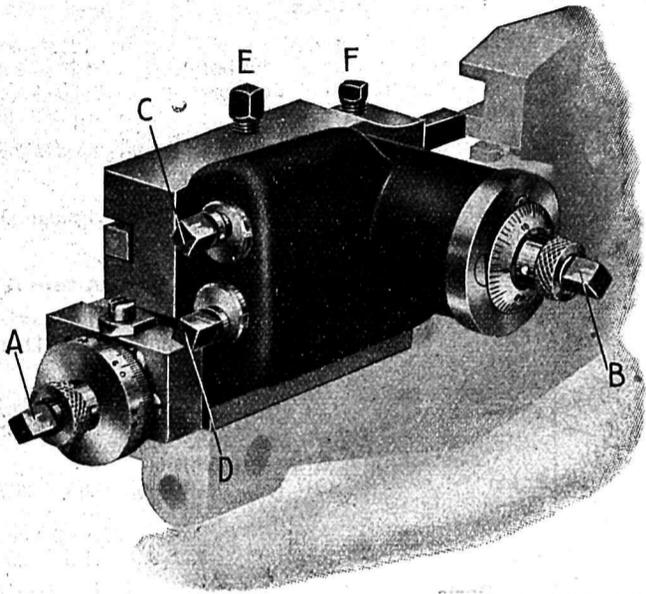
Escompte et change

Suisse: Taux d'escompte 3 1/2
» » avance s/nantissement 4 1/2

	Parité	Escompte	Demande	Offre
	en francs suisses %			
France	100 Frs	20.305 3 1/2	20,30	20,50
Gr. Bretagne	1 Liv. st.	25.22 4 1/2	25,285	25,31
U. S. A.	1 Dollar	5.18 4 1/2	5,17	5,195
Canada	1 Dollar	5.18	5,16	5,195
Belgique	100 Belga	72.05 4 1/2	72,30	72,60
Italie	100 Lires	27.27 5 1/2	27,15	27,35
Espagne	100 Pesetas	100.— 5	85,50	86.—
Portugal	100 Escudos	560.— 8	22,50	24,50
Hollande	100 Florins	208.32 4 1/2	208,80	209,20
Allemagne	100 Reichsmk	123.45 7	123,85	124,10
Autriche	100 Schilling	72.93 6	72,90	73,20
Hongrie	100 Pengös	90.64 6	90,35	90,55
Tchécoslov.	100 Cour.	15.33 5	15,35	15,38
Russie	100 Roubles	266.67 10	—	—
Suède	100 Cr. sk.	138.89 4	138,90	139,40
Norvège	100 Cr. sk.	138.89 5 1/2	138,75	138,90
Danemark	100 Cr. sk.	138.89 5	138,80	139,20
Bulgarie	100 Leva	100.— 10	3,70	3,80
Roumanie	100 Lei	100.— 6	3,15	3,20
Yougoslavie	100 Dinars	100.— 6	9,12	9,14
Grèce	100 Drachm.	100.— 10	6,75	7.—
Pologne	100 Zloty	58.13 8	58.—	58,50
Turquie	1 Liv. turq.	22.78 —	2,55	2,75
Finlande	100 Mk finl.	100.— 6 1/2	13.—	13,15
Argentine	100 Pesos	220.— 6 1/2	220.—	222.—
Brésil	100 Milreis	165.— —	61,50	62,50
Indes	100 Roupies	168.— 7	187.—	190.—
Japon	100 Yens	258.— 5,48	239.—	243.—

Imprimeurs: Haefeli & Co., La Chaux-de-Fonds.

DÉCOLLETEUSES BECHLER



Tous les porte-outils de nos machines sont pourvus du
réglage micrométrique à double contrôle.

Dans ce dispositif breveté, la précision de la lecture n'est pas influencée, comme dans d'autres systèmes, par la pression nécessaire pour déplacer le chariot, ou par le jeu de la vis micrométrique dans son pas ou entre ses butées. C'est donc **le seul dispositif** qui permette de régler à coup sûr et sans tâtonnement le dernier demi ou le dernier quart de centième de millimètre.

Demandez une démonstration.

ANDRÉ BECHLER, FABRIQUE
MOUTIER DE MACHINES



Aiguilles lumineuses flexibles et résistantes

Prix modérés, pose rapide et impeccable. - Livraison dans les 24 heures. Demandez le tarif- Représentation pour la Suisse des matières lumineuses MERZ & BENTELI - Bümpliz -

La matière lumineuse dont nous garnissons cadrans et aiguilles provient des Laboratoires de Bümplitz. Sa qualité est donc indiscutable. Mais, grâce à un procédé qui a fait ses preuves nous fixons cette matière lumineuse de telle sorte qu'elle ne se rompt pas ou ne s'écaille pas, même si l'aiguille est courbée. En outre, notre „Radium“ ne rouille pas, même sur des aiguilles exposées à l'humidité, comme c'est le cas dans les pays humides, Tropiques, Colonies, etc.



TÉL. 14.38

L. MONNIER & Co
LA CHAUX-DE-FONDS

A VENDRE

quelques grosses de boîtes à cornes 23,6 à 24,8^{mm} (10 1/2 à 11 lig.), formes carrés, rectangles et tonneaux, l'unie et ciselée, en argent, nickel poli et métal chromé.

Demandez prix et échantillons à

1020

HEURI Frères

Rosières (Soleure)

Téléphone N° 11.



FABRIQUE DE RESSORTS
PAUL DUBOIS
CORGÉMONT

MAISON RENOMMÉE POUR SA
FABRICATION RÉGULIÈRE

PIERRES FINES POUR L'HORLOGERIE

Glaces rubis - Gouttes - Balancier bombé
Grande-moyenne

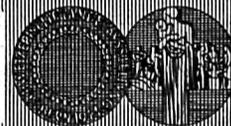
qualité soignée et bon courant, sont livrées promptement et avantageusement par l'atelier
E. THOMET,
1046 rue du Milieu 14 b, BIENNE.

Fritz Lüthy-Rätz & Co

THOUNE (Suisse)

Fabrique de PIERRES FINES pour l'horlogerie
Maison de confiance et de premier ordre.. Fondée en 1906

Glaces, Balanciers, Gouttes
Contrepivots
soigné et bon courant



Sciages levées pour
assortiments et chevilles
pour ellipses

Bouchons - chatons rectifiés garanti-ronds
Empierrage des mouvements avec ou sans chatons, garantissant l'interchangeabilité absolue n'ayant pas encore été obtenue jusqu'à ce jour

S. H. POMERANCE CO. INC.

8 - 10 Bridge Street

- NEW-YORK -

Courtiers en Douane

1025

Rapides.

Avantageux.

Discrets

La Maison **Louis Bandelier, St-Imier**, Tél. 1.80
 ARGENTAGES ET NICKELAGES DE MOUVEMENTS DE MONTRES 354
livre vite et bien Production journalière : 2000 cartons
Un essai vous convaincra

Louis Lang S. A., Porrentruy

Quelques modèles des genres que nous exécutons en
argent, métal et plaqué or laminé

Toutes grandeurs 851

Poinçon de maître

Marque de fabrique

FABRIQUE D'AIGUILLES DE MONTRES
LE SUCCÈS
 Téléph. 19.44 **Chaux-de-Fonds** Succès 5-7
 Aiguilles élégantes, bien finies, bon marché.
 Spécialité: **Aiguilles Louis XV** très soignées
 3494

VIS - FOURNITURES
FORETS - TARAUDS
qualité renommée supérieure.
USINES SPHINX 3546
Müller & Cie, S. A., Soleure

Ateliers de Constructions Mécaniques
JOSEPH PETERMANN
MOUTIER

Nous construisons actuellement les machines les plus perfectionnées pour le **décolletage** de pièces d'horlogerie pivotées et avec piqûres.

La plus haute précision obtenue jusqu'à ce jour!

3246

JURA WATCH Co., Delémont (Swiss)

Manufacture de Montres Roskopf soignées et à bon marché pour tous pays.

La plus grande production en savonnettes électro et dorées, simple et garanti à l'acide.

**Spécialité pour l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud,
l'Angleterre et Colonies.**

Montres portefeuilles 19-26 lig.

Continuellement des nouveautés.

688

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Grossiste reconnu et représentant depuis de nombreuses années de l'Allemagne du Sud, du centre et occidentale, visitant régulièrement en auto sa bonne et nombreuse clientèle,

cherche la représentation

d'une bonne fabrique de montres-bracelets, bon marché, genre courant et soigné, aussi à la commission ou à son propre compte. Bureau, téléphone et personnel.

Offres sous chiffre P 22081 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1049

Technicien - Mécanicien

34 ans, cherche changement situation, branche petite mécanique, appareils élec., décolletages. Grande expérience fabrication interchangeable.

Association envisagée ou caution. Accepterait également direction gérance ou succursale branche métallurgique, machines, etc. Références et certificats à disposition.

Ecrire sous chiffre P 22080 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1051

DIVERS

ADOLPHE ADLER

3, Rue Adrien Lachenal, GENÈVE

Brillants et Roses

ACHATS TAILLIERIES VENTES

Spécialités en tous genres de brillants ronds et de taille fantaisie de toutes formes pour la décoration des montres et de la bijouterie 1047

British India

Important Watch Factory is looking for & reliable agent. 1040

Apply Publicitas No. P 20824 C, La Chaux-de-Fonds (Switzerland).

ACHAT ET VENTE

Nous livrons pour l'Amérique et l'Allemagne

42,8mm (19 lig.) or 14 k., sav., 15 rub., sp. Breg., ancre.
47,3mm (21 lig.) or 14 k., sav., 15 rub., sp. Breg., ancre.
23,6mm (10 1/2 lig.) or 14 k., 15 rub., ancre.
20,3mm (9 lig.) or 14 k., 15 rub., ancre.
14,6mm (6 1/2 lig.) or 14 k., 15 rub., ancre.
42,8mm (19 lig.) argt., 15 rub., ancre.
40,6mm (18 lig.) 10 rub.

Echantillons de suite.

Offres sous chiffre N 3361 Z à Publicitas Chaux-de-Fonds. 1043

OFFICE FIDUCIAIRE

Dr. F. Scheurer

Expert comptable et organisateur commercial

NEUEVILLE
Tél. 46

3368

NEUCHÂTEL
Tél. 6.22

Les machines à numérotter CHOPARD

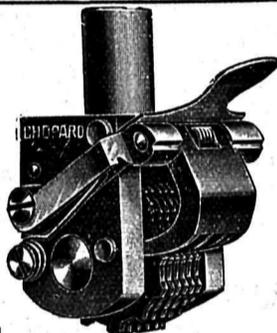
pour Boîtes et Mouvements, pièces détachées d'automobiles et mécaniques sont reconnues les meilleures.

— Fonctionnent sur tous les Continents —

Machines à NUMÉROTTER pour PANTOGRAPHES
Balanciers Col de Cygnes, vis de 25 à 35 m/m. 18

Etablissement F. CHOPARD, Nyon Tél. 3.62

GRAVURE SUR MÉTAUX. POINÇONS. CLICHÉS



*N'apportez pas vos annonces
à la dernière minute.*

RESSORTS RÉGULATEURS DE RAQUETTES

TOUS GENRES

FABRIQUE DU VIEUX-MOUTIER S. A.

LE LIEU (VALLÉE DE JOUX) 1052

PIERRES FINES POUR L'HORLOGERIE

en tous genres

Rubis, Saphirs, Grenats. Spécialité: Trous olivés

FRITZ GYGER, Bienne

Téléphone 12.45

Rue du Soleil 34

Qualité soignée, bon courant et ordinaire
Livraison rapide. Prix avantageux. 1055

Installations modernes pour fabriquer en grandes séries.

SERTISSAGES

Assortiments ancre. Pivotages

EDGAR NICOLET

Montbrillant 3

LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 24.67

Ma spécialité est de livrer avec mes sertissages l'assortiment pivoté.

Atelier moderne bien organisé.

Travail consciencieux.

Prix avantageux.

Livraison rapide. 1054

Annuaire du Commerce suisse

Chapalay & Mottier S. A.

GENÈVE

Concessionnaire: PUBLICITAS

L'Edition 1928 vient de paraître

Cette publication, entièrement refondue et révisée, est actuellement la plus complète.

Elle comprend:

Adresses professionnelles de toute la Suisse; classées par cantons, villes et professions;
Liste des abonnés au téléphone et des titulaires de comptes de chèques postaux de toute la Suisse;
Indication de l'inscription au Registre du Commerce;
Economie nationale suisse en chiffres;
Renseignements d'ordre juridique;
Nomenclature des branches en français, allemand et italien;
Table des professions dans les trois langues, etc., etc.

**Commerçants! Hommes d'affaires!
Industriels! Banquiers!**

N'hésitez pas à commander cet ouvrage qui sera pour vous un précieux instrument de travail en même temps qu'un collaborateur très documenté.

Prix: Fr. 30.—

En vente à **PUBLICITAS**, Genève et succursales, et dans les principales librairies de Suisse.

DIVERS

HENRI ROZELAAR

GENÈVE

28, rue du Marché - Téléphone St. 83.83

BRILLANTS et ROSES

toutes les formes, grosseurs et qualités

Perles, Pierres fines, Pierres de couleurs

Le plus grand assortiment au prix le plus bas. 990

Nouveau

Oxydation bleu sur laiton ou composition imitation parfaite de l'acier bleui.

Dorage, polissage de boîtes Chevalet pour pendentifs, plaqué or galvanique, etc.

Atelier d'électrochimie 955

Léon PERRIN, Fleurier.

Une ancienne maison importante en horlogerie et bijouterie de la Suisse centrale, demande un

ASSOCIÉ

disposant au minimum de deux cents mille francs. Il aurait la faculté de reprendre l'affaire selon convenance. Clientèle américaine assurée.

Adresser offres sous chiffre **M 4302 AL** à Publicitas Zurich. 1030



Maison spéciale Etiquettes

en tous genres pour tous commerces et industries.

Grande spécialité: **Etiquettes, Timbres et Cachets en relief.**

Riche collection d'échantillons sur demande.

Représentation pour l'Italie

Nous cherchons fabricants pour articles bracelets et montres de poche or 18 k., qualité bon courant. Affaire sérieuse et garantie.

Offres sous chiffre **P 22061 C** à Publicitas Chaux-de-Fonds. 1038

Filières en saphir et diamant. Meules en saphir, limes saphir et rubis. Outils en diamant de tous genres. Retailage, réparations. Pierres boussoles saphir, rubis, vermeil, agate, pour compteurs électr., etc. Pierres de grand'moyennes. Tous genres de pierres d'après modèle. Meules «India» et «Aloxite», etc.

Filières en acier à tirer. 231

Pierres d'horlogerie rebuts pour exportation.

Antoine VOGEL, Pieterlen (près Bienne)

On cherche à louer, évent. à acheter, petite

fabrique de pierres pour horlogerie

possédant déjà une bonne clientèle et bien installée.

Faire offres avec prix sous chiffre **P 22044 C** à Publicitas Chaux-de-Fonds. 1016

Horlogerie de Haute Précision

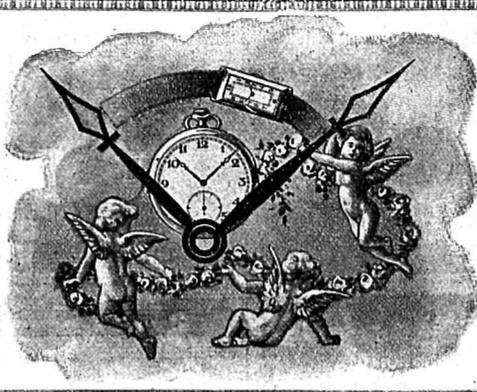
J. FOREJTAR

Chêne-Bourg, Av. de Bel-Air 11, Genève

Spécialité de petits mouvements pour bracelets, pendentifs et bagues.

Mouvements Baguettes. 1041

Tous les mouvements avec poinçon de Genève.



Fabrique d'Aiguilles de montres

Schreiber & Co

GRENCHEN (Suisse) 1042

AIGUILLES EN TOUS GENRES

Qualités: Depuis l'article le plus soigné au plus ordinaire
Fabrication. Prix avantageux. Exportation.

OFFRES ET DÉMANDES D'EMPLOIS

Régleur-Refoucheur

pour petites et grandes pièces soignées, constant à fond son métier et capable de faire des bulletins,

est demandé

par fabrique importante de Bienne. La personne en question serait également appelée à diriger un atelier. Place d'avenir pour personne compétente. Discretion assurée, entrée suivant entente.

Faire offres sous chiffre **X 2789 U** à Publicitas Bienne. 1012

COMMERÇANT

d'âge mur, sérieux, d'initiative, muni d'excellentes références, ayant occupé postes prépondérants dans l'horlogerie, longues années d'expériences dans tout ce qui touche à la fabrication, vente, voyages, langues étrangères, capable de conduire entreprise ou de suppléer chef, 1023

cherche nouvel engagement.

Offres sous chiffre **D 2809 U** à Publicitas Bienne.

Manufacture importante d'horlogerie du Jura vaudois demande

horloger complet

d'expérience, connaissant la partie technique, capable de diriger fabrication de pièces extra soignées, avec réglage de précision, dès l'ébauche à la terminaison.

Place stable et bien rétribuée.

Entrée à convenir.

Ecrire sous chiffre **P 22046 C** à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1034

La maison **Léon Lévy & frères S. A., Bienne**, cherche pour époque à convenir

Voyageur expérimenté

bien au courant de l'horlogerie et connaissant plusieurs langues. Situation de tout premier plan pour jeune homme actif et capable.

Seules les offres avec sérieuses références, curriculum vitae et photographie, seront prises en considération. 1045

ACHAT ET VENTE

Quantité importante de balanciers

rubis, trous droits et olivés, de toute première bualité sont à vendre à des conditions avantageuses.

Ecrire sous chiffre **P 22047 C** à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1028

11 lig. cylindre, 3/4 plafine

en métal nickelé et métal doré. bracelets, sont cherchées par **grossiste**, pouvant passer commandes régulièrement et par grande quantité.

Offres sous chiffre **P 22062 C** à Publicitas Chaux-de-Fonds. 1039

DIVERS

DIAMANTS INDUSTRIELS

tous genres

BOART - CARBONE

Pointes - Burins fins

S. H. KAHL

GENÈVE

12, Boul. du Théâtre, 12

Tél. St. 90-21

Télégr.:

« **Carbonsmit-Genève** »

Agent de la maison

J. K. Smit & Zonen,

Amsterdam 949

Mouvements cylindre 992

11,8mm (5 1/4"), 12,4mm (5 1/2")

14,6mm (6 1/2"), 15,2mm (6 3/4")

19,7mm (8 3/4"), 20,3mm (9")

sont livrés avantageusement en qualité garantie.

G. FROIDEVAUX

D.-P. Bourquin 19 - Tél. 26.02

La Chaux-de-Fonds

Verres ronds et de formes

pour pendentifs

montres - auto, etc.

INCA S. A.,

La Chaux-de-Fonds

Paix 87 4736 Tél. 14.06

Benoit Frères

rue du Parc 128 Tél. 17.35

Chaux-de-Fonds

livrent mouvements ancre

10,7mm (4 3/4"), 11,2mm (5")

11,8mm (5 1/4"), 12,4mm (5 1/2")

14,6mm (6 1/2"), 15,2mm (6 3/4")

de forme et 19,7mm (8 3/4")

ronds, qualité garantie.

Demandez prix et échantillons. 991

Pour vos

Réparations

de montres de tous genres et vos

Révisions

de stock, adressez-vous

MONTRES ARCADOR

Genève.

4, Rue Petitot,

89 Tél. St. 47.20.

Fabrique sérieuse

spécialisée sur mouvements

ancres 11,8 - 12,4 - 15,2 mm.

(5 1/4 - 6 1/2 - 6 3/4 lig.) rect., 19,7

mm. (8 3/4 lig.) A. S. et Felsa.

Demande preneur régulier, prix intéressant.

Calottes or en tout genre.

Demandez catalogue. 240

M. Mühlematter & Grimm

Numa Droz 145

La Chaux-de-Fonds

Timbres Caoutchouc

en tous genres

C. LUTHY, Robert 48 721

DIVERS

PARIS. On cherche représentation, 20 ans dans la partie.

Référence 1^{er} ordre.

Ecrire Comtant 245.330, rue

Vivienne 15, Paris. 1029



Achat et Vente

Outils

pour boîtes lépines ou savonnettes de 33.8 à 45.1mm (15 à 20 lig.), rondes et de formes, usagées mais en bon état, seraient achetées.

Offres s. chiffre **G 5565 X** à Publicitas, Genève. 1018

Boîtes

A vendre à prix avantageux quelques grosses de boîtes soignées métal, 23,6mm (10 1/2 lig.) rect. cambré. 1037

Adresser offres sous chiffre **Y 5715 X** à Publicitas Chaux-de-Fonds.

Offres et Demandes d'emplois

Chef boîtier

connaissant à fond la fabrication mécanique pour boîtes métal de formes, ainsi que systèmes modernes, serait engagé. Place stable, bien rétribuée et de grand avenir pour personne très capable.

Offres sous chiffre **V 5705 X** à Publicitas Genève. 1032

Employé (e) sténo-dactylo

au courant de l'horlogerie et des expéditions, si possible avec quelques notions d'allemand et d'anglais, serait engagé (e) par maison d'horlogerie.

Adresser offres: 1053

R. Schmid & Co.

Rôtisserie, 6, Genève.

Mouvements

Qui pourrait livrer mouvements 27,0mm (12 lig.), ancre A. S., pour bracelets, sans cadran. 1048

Offres avec prix sous chiffre **O 6875** à Publicitas, St-Imier.



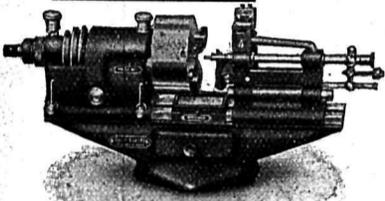
Installations de dépoussiérage
pour 3241
Lapidaires, Tours à polir, etc.
Innombrables références, 35 ans d'expériences
Ventilation S. A., Stäfa (Zurich)

Aciers
en bandes
Sandvik

Grands stocks pour taillages,
ressorts, aiguilles, assortiments,
emboutissages, pliages, fraises, etc.

NOTZ & Co.
Bienne

N'EXIGEZ



Machine à sertir, 12 H. Mod. déposé.

que les **Machines HAUSER**

SPÉCIALITÉS :
Machines de sertissages modernes
MACHINES D'ÉBAUCHES

HENRI HAUSER S. A.
Fabrique de machines de précision

BIENNE Tél. 53
DEMANDEZ NOS NOUVEAUTÉS !
Évitez les imitations. 3799

FABRICANTS D'HORLOGERIE SOIGNÉE

Si vous avez besoin :

d'axes de balanciers pivotés
de tiges d'ancre pivotées
d'échappements pivotés
de grandes-moyennes à tiges pivotées
de petites-moyennes à pivots levés
de champs à pivots levés
de chaussées et grandes-moyennes percées outre
de minuteriers, piliers canons, tiges, etc., etc.
d'arbres de barillet qualité extra soignée.

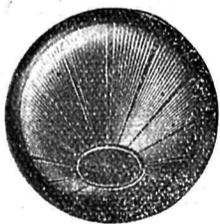
Adressez-vous à une maison de confiance qui soit à même de
livrer rapidement et bien : Ces avantages, c'est la fabrique

„AZURÉA“ CÉLESTIN KONRAD
à **MOUTIER**

qui peut vous les offrir, seule maison vraiment spécialisée et ne
fabriquant que ces articles. 457

Sur demande spéciale, n'importe quelle commande
pressante peut être exécutée dans les 24 heures.

— Demandez échantillons et prix s. v. p. —



DÉCORS

L'Atelier de décoration

FALBRIARD FRÈRES, BONFOL

Successeurs de **CONSTANT FALBRIARD & FILS**

grâce à sa production journalière qui vient d'être portée à
100 douzaines, est à même de livrer très rapidement de
grandes séries.

Notre outillage moderne nous permet d'entre rendre
tous les genres de décors, styles anciens et modernes, sur
argent, métal, plaqué or.

Bandes fines et nattées en tous genres. - Damiers, cubes, etc.
Bienfaisance irréprochable. - Prix modérés. 917

SERTISSAGES en tous genres
- Travail soigné -

O. GLAUSER, La Chaux-de-Fonds

Rue de la Côte 14 — Téléphone 16.66

Livraisons rapides.

Prix avantageux.



*Du Nord au Sud
de l'Est à l'Ouest
affluent les commandes*

*de boîtes de montres en plaqué or BB
à la Fabrique*

Les Fils de P. Breguet Frères

À BIENNE (SUISSE)

P. ROTH S. A., LYSS

Téléphone No. 45 & 1.79

PIERRES FINES POUR L'HORLOGERIE

EN TOUS GENRES

RUBIS, SAPHIRS, GRENATS

Qualité soignée. 90

Livraison rapide. — Prix très avantageux.

Installations modernes pour fabriquer en grandes séries.

Pivotages. Echappements

Département depuis 5 ¼ à 8 ¾ lignes.

Installation pour la grande série de 9 ¼, 10 ½ lig. et au-dessus.

Spécialité de pivotages pour compteurs de sports.

Fournitures de l'assortiment et balanciers.

Demandez les prix à **Fabrique de Pivotages**

GUSTAVE SANDOZ, St-Martin (Val-de-Ruz)

Vve Henri Butzer FABRIQUE D'ÉTAMPES

MAISON FONDÉE EN 1899

La Chaux-de-Fonds (Suisse) pour tous genres d'industries

Téléphone 9.57

SPÉCIALITÉ :

*** Etampes de boîtes ***

argent, métal, or, bijouterie. 144